

Chef d'entreprise, Profession Libérale, Artisan, Commerçants

OBTENEZ DU POUVOIR D'ACHAT TOUT DE SUITE !

**Financez avec votre compte professionnel jusqu'à 1830€ par an
des prestations **ACL72 Nettoyage** pour votre vie privée.**

- ✓ Le montant est totalement déductible de votre bénéfice imposable
- ✓ Le montant est totalement exonéré de charges sociales.
- ✓ Il n'est pas considéré comme une rémunération ou un avantage en nature.
- ✓ Et vous bénéficiez en plus d'un crédit d'impôt de 25%.

ACL72 Nettoyage est le prestataire de services à la personne à vous proposer ce dispositif fiscal.

Dispositif fiscal :

Il existe une disposition de la loi Borloo totalement méconnue qui permet à un chef d'entreprise, une profession libérale, un artisan, un commerçant de financer avec son compte professionnel jusqu'à **1830€** par an de services pour son domicile privé. C'est la première fois que vous pouvez intégrer dans vos frais professionnels des services pour votre domicile privé. **Idéal pour mieux concilier vie professionnelle et vie privée.**

Comment ça fonctionne ?

Pour pouvoir vous proposer ce dispositif fiscal, **ACL72 Nettoyage** est partenaire de Hexa Coop qui est la coopérative du réseau national de services à la personne Hexa Service qui existe depuis 2006, **les seuls à maîtriser légalement au niveau national ce dispositif fiscal.**

1^{ère} étape : **ACL72 Nettoyage** établit un devis en fonction de vos besoins.

2^{ème} étape : Mise en place de la prestation à votre domicile après validation du devis

3^{ème} étape : Vous recevez une facture de Hexa Coop pour le compte de **ACL72 Nettoyage**

4^{ème} étape : Hexa Coop vous établira une attestation Fiscale.



C'est la première fois que vous pourrez intégrer légalement dans vos frais professionnels vos prestations à domicile tout en bénéficiant en plus d'un crédit d'impôt !



Entreprise de propreté et désinfection

Bureau : **02.52.36.01.69**

Mobile : **06.47.48.58.76**

Adresse postale : 4 rue du champ de la pierre 72110 - Torcé en Vallée

